



PROCES-VERBAL DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 7 novembre 2024 / 14h30 - 16h30

Siège de Roissy Pays-de-France et *en visio-  
conférence*

**BUREAU**

Etaient présent.e.s ; *M. Azzédine TAÏBI* (Président) ; *Sébastien JACQUOT* (*Secrétaire*) ; M. Jean-Paul LE GLOU (secrétaire adjoint) ; *M. Christophe LIEVIN* (*Trésorier*)

A donné pouvoir : M. Henrique RIBEIRO (Vice-Président) a donné pouvoir à *M. Azzédine TAÏBI*  
Etaient excusés ; Mme. Emilie MARRE (Trésorière adjointe)

**MEMBRES DE DROIT**

Était présent : M. Jean-Marc ROBINET (Ville du Pré Saint-Gervais) ;

Ont donné pouvoir : Madame Dominique DELLAC (CD 93) a donné pouvoir à M. Azzédine TAÏBI ; Mme Catherine BELUZE (Valophis Habitat) a donné pouvoir à Mme Hélène CHARRA-PONTILLO

Était représenté : M. Damien VANOVERSCHELDE (Hauts-de-Seine Habitat) par Hélène CHARRA-PONTILLO

Étaient excusées : Mme Anne BERNARD (Ville de Livry-Gargan) ; Mme Essaadia LAALIOUI ; Mme Valérie BARBOILLE (Ville de Suresnes) ; Madame Chantal JUGLARD (ville d'Argenteuil)

**MEMBRES ACTIFS**

Étaient présent.es : Olivier MEIER (CDT93) ; *M. Pierre TOUYA* (*adhérent individuel*) ; Madame Bernadette BLANCHON (ENSP Versailles-Marseille) ;

Ont donné pouvoir : M. Leyla TEMEL (Agence d'attractivité de Plaine Commune) a donné pouvoir à M. Azzédine TAÏBI

Était représentée : *Mme Hélène SALLET-LAVOREL* était représentée par *Mme Inès CHOUITEM* (CDT94)

Etaient excusé.e.s : M. Stéphane BETTIOL (AORIF)

**Autres présent.e.s** : Mme Maia FEIJOO (Ville de Stains) ; Mme Mélanie L'HENORET (Roissy Pays-de-France) ; Mme Estelle LUSSEAU (Bureau du patrimoine contemporain, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis) ; Mme Noémie MAURIN-GAISNE (animatrice-coordinatrice, Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France) ; M. Olivier MILLOT (Roissy Pays-de-France) ; M. Benoît POUVREAU (Bureau du patrimoine contemporain, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis) ; Mme Emeline TRION (MUS de Suresnes) ;

- Nombre de participants : 18
- Nombre de votants présents : 10 - Nombre de votes (avec pouvoirs) : 14

## **ORDRE DU JOUR**

- I. **Approbation du relevé de décisions du CA en date du 02 février 2024**
  - II. **Vie de l'association**
    - A. Présentation du projet stratégique final, bilan du DLA
    - B. Point sur les sollicitations (adhésions, partenariats, autres)
    - C. Actions de la commission promotion-valorisation
    - D. Actions de la commission préservation-rénovation
    - E. Actions de la commission recherche
  - III. **Bilan des dernières actions**
    - A. Premier bilan de la 13<sup>e</sup> édition du Printemps des cités-jardins, 18 mai au 02 juin 2024
    - B. Retour sur le voyage d'études dans le Bassin minier du 22 mai 2024
    - C. Retour sur la délégation à Amsterdam lors du colloque international sur les cités-jardins du 05 et 06 juin 2024
  - IV. **Questions administratives et financières**
    - A. Cotisations 2024
    - B. Recettes et Dépenses
  - V. **Prochaines actions**
  - VI. **Actualités des adhérents**
- 

Monsieur Azzédine TAÏBI remercie Roissy Pays-de-France de nous accueillir.

Monsieur Olivier MILLOT remercie l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France d'être présente à ce jour. Au sein de Roissy Pays-de-France, la direction de la culture à une vice-présidence dédiée et des moyens pour développer ses projets. Quatre pôles travaillant en interdisciplinarité œuvrent sur le territoire : Archéologie, patrimoine, actions culturelles et cinéma. A Roissy Pays-de-France il y a 17 équipements inter-communaux dont deux médiathèques, un cinéma itinérant, le musée Archéa et le musée d'histoire et de société de Gonesse sur l'éducation. Dès lors, prochainement, un pôle « musée et patrimoine » sera présent sur le territoire.

### **ORDRE DU JOUR :**

- I. **Approbation du relevé de décisions du CA du 11 juin 2024**
- II. **Printemps des cités-jardins**
- III. **Actualités des commissions**
  - a. Commission promotion-valorisation – Jean-Pierre Respaut
  - b. Commission recherche – Ginette Baty-Tornikian
  - c. Commission préservation-rénovation
- IV. **Vie de l'association**
  - a. Anniversaire des 10 ans de l'association
  - b. Évolution des statuts
  - c. Vie du Conseil d'Administration
  - d. Adhésions
- V. **Actualités des adhérents**
- VI. **Points divers**

---

## I. APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CA DU 24 MAI 2023

➤ *Annexe 1 : relevé de décisions du CA en date du 11 juin 2024*

⇒ Les administrateur.rices ont approuvé à l'unanimité le relevé de décision du CA du 11 juin 2024.

## II. PRINTEMPS DES CITÉS-JARDINS

Pour cette 13<sup>e</sup> édition du Printemps des cités-jardins, 66 initiatives ont été organisées avec l'ensemble des partenaires et des adhérents de l'association (57 en 2023). L'offre de programmation continue d'augmenter chaque année.

Cette programmation a rassemblé plus de 1000 personnes pour les animations sur inscriptions et plus de 1700 personnes pour les animations sans réservation (spectacle, animation, carnaval,...).

La programmation pérennise son ouverture à l'échelle nationale. De nouvelles villes ont participé cette année au Printemps des cités-jardins : Villetaneuse, Arcueil, Vitry-sur-Seine et Neuilly-sur-Marne.

Pour 2024, la mise en page de la brochure a été réalisée par les services communication de la ville d'Argenteuil. Néanmoins, l'impression des brochures n'a pu être réalisée qu'une semaine avant le lancement du Printemps des cités-jardins et les affiches en format A2 n'ont pas pu être imprimées.

➤ *Annexe 2 : Bilan du Printemps des cités-jardins 2024*

### **[ÉCHANGES]**

A. TAÏBI : *Il me semble que la ville de Stains ne s'est pas encore occupée de la mise en page de la brochure. Nous pouvons nous en occuper pour cette année.*

### ***Prochain Printemps des cités-jardins.***

Pour l'année 2025, afin que l'évènement se déroule simultanément à l'évènement national « Rendez-vous aux jardins », la 13<sup>e</sup> édition du Printemps des cités-jardins pourrait se tenir du 24 mai au 08 juin 2025.

Proposition de thématiques pour la 14<sup>e</sup> édition du Printemps des cités-jardins (en reprenant celles non utilisées en 2022) :

- Vivre et habiter
- Au-delà des frontières
- L'esprit des lieux

### **[ÉCHANGES]**

A. TAÏBI : La question de l'enfance est aussi une thématique qui pourrait être intéressante. Elle permettrait d'impliquer les écoles, en lien avec les enseignants, les centres de loisir. On peut ainsi évoquer l'intergénérationnel.

E. TRION : À Suresnes, nous avons déjà entamé un rapprochement avec un groupe d'élèves conservateurs de l'Institut National du Patrimoine (INP) pour un projet pédagogique entre une

résidence pour personnes âgées et un collège Suresnois qui devrait concerner la Résidence Locarno de la cité-jardins.

S. JACQUOT : Cela pourrait peut-être être intéressant de tester la fresque du climat sur les cités-jardins ? il nous faut aussi voir pour un titre évocateur.

B. BLANCHON : Pour rappel, cette année il y aura la Biennale d'Architecture et du Paysage dont la thématique cette année est 4°C de plus.

O. MEIER : De notre côté, nous aurons en 2025 la biennale interculturelle. La valorisation des dimensions multiculturelles nous intéressent donc particulièrement.

- ➔ Les dates du prochain Printemps des cités-jardins du 24 mai au 08 juin 2025 ont été votées à l'unanimité.
- ➔ Un sondage avec les trois thématiques sera envoyé aux adhérents et partenaires du Printemps des cités-jardins.

### III. ACTUALITÉS DES COMMISSIONS

#### A) Commission promotion-valorisation, Jean-Pierre Respaut

*Convention avec la Direction de services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-Saint-Denis.*

La convention tripartite accompagne la réalisation de quatre parcours « À la découverte des cités-jardins » d'ici à la fin d'année 2025 :

- Septembre 2024 : Parcours Pré Saint-Gervais, Pantin, Les Lilas
- Printemps 2025 : Parcours Epinay-sur-Seine et Livry-Gargan
- Septembre 2025 : Parcours Stains

Pour le primaire, une enveloppe de 3600€ TTC est débloquée par la DSDEN 93 pour financer ces parcours sur l'année scolaire 2023/2024. Pour le secondaire, les parcours pourront être financés par l'appel à projet ADAGE et le pass'culture. Deux visites tests ont été réalisées sur la cité-jardin du Pré Saint-Gervais à l'occasion des enfants du patrimoine.

*Vidéos pour les réseaux sociaux* : L'ensemble des vidéos programmées ont été publiées sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram, Facebook) et sur notre page Youtube.

#### *[ÉCHANGES]*

B. POUVREAU : Cela est vraiment très positif que la DSDEN débloque de l'argent pour les parcours autour des cités-jardins.

N. MAURIN-GAISNE : Oui, cela est aussi dû à l'adhésion en 2024 du CAUE93 ce qui nous a permis de monter un projet ensemble avec l'équipe du CAUE93. Nous avons désormais trois CAUE adhérents : 94, 93 et 92. J'en profite également pour alerter sur le fait qu'à ce jour il n'y a pas de pilote de la commission promotion-valorisation.

H. CHARRA-PONTILLO : En lien avec les CAUE, il y a la très intéressante application Détour (<https://www.detour-promenades.fr/>) qui propose des visites audios de quartiers en Ile-de-France. Or actuellement, il n'y a aucune visite proposée sur les cités-jardins. C'est dommage...

## B) Commission recherche, Ginette Baty-Tornikian

Prise de parole de Benoît POUVREAU, co-pilote avec Laurent COUDROY DE LILLE de la commission recherche.

*Repérage national* : Jade LEVI, étudiante de l'IREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est en train de terminer son mémoire qui sera rendu fin décembre.

*Fiches focus* : Renaud ARPIN, adhérent individuel, a mené au cours de l'année 2024 un remarquable travail de recherche sur la cité-jardin de Montgeron ayant abouti à un article de 10 pages. Une version plus courte est en cours de mise en page, elle intégrera la collection des fiches FOCUS.

### [ÉCHANGES]

H. CHARRA-PONTILLO : Il serait intéressant de faire un travail pour mieux connaître la cité-jardin de l'Éguiller à Dugny qui a été construite par Eugène Gonnot et Georges Albenque (comme celle de Stains).

→ Le prochain focus se fera sur la cité-jardin de l'Éguiller à Dugny.

*Exposition à la Cité de l'architecture* : Suite à un appel le matin même à la Cité de l'architecture, nous avons appris que l'exposition n'avait même pas été proposée lors de la commission de sélection des expositions en novembre dernier. La Cité de l'architecture pensait que nous souhaitions la grande salle au même titre que les expositions sur l'histoire du logement individuel ou des logements sociaux. Or notre objectif est d'être dans la petite salle d'exposition en complément justement d'une grosse exposition sur des thématiques plus large. Nous allons passer à la commission de rattrapage en janvier. Une de nos forces est que nous avons une implantation régionale permettant d'amener du public banlieusard. Il faut également que le projet soit financé avec une estimation de ce que l'on pourrait rassembler.

### [ÉCHANGES]

N. MAURIN-GAISNE : Y a-t-il besoin de préparer quelque chose pour la réunion de janvier ?

B. POUVREAU : Je crois que désormais il faut seulement attendre. Si notre dossier est pré-sélectionné, il nous faudra chercher des financements et peut-être se rapprocher des entreprises mécènes avec lesquels les bailleurs travaillent ?

H. CHARRA-PONTILLO : Oui c'est une possibilité. Je pense aussi qu'il y aura un intérêt à présenter les travaux à la cité-jardin de Gennevilliers qui montrent la problématique de l'habitat groupé sous pression et qui est site pilote du programme Réha Héritage du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA).

## C) Commission Préservation -rénovation

Prise de parole d'Hélène CHARRA-PONTILLO, pilote de la commission préservation-rénovation.

L'Union sociale pour l'habitat m'a invitée en tant que pilote de la commission préservation-rénovation pour présenter les réflexions de la commission lors du congrès HLM à Montpellier. Emilie MARRE, directrice de la maîtrise d'ouvrage de Seine-Saint-Denis Habitat était également présente ainsi que Virginie THOMAS du PUCA qui a présenté les sites de Réha Héritage. Cela fut également l'occasion de distribuer à l'ensemble des participants la note imprimée sur la réhabilitation des cités-jardins et d'évoquer l'enjeu de l'aménagement des espaces verts et lieux publics : parents pauvres des réhabilitations.

## IV. VIE DE L'ASSOCIATION

### A) Préparation des 10 ans de l'association

Quatre grandes actions sont en cours de préparation :

- Cycle de conférences/actualités sur les cités-jardins ; organisé par zone géographique avec les adhérents
- Résidences artistiques sur 12 sites (intégrant 18 cités-jardins). Demande par site : 5 planches mélangeant arts visuels et textes et à minima un atelier avec les habitants
- Réflexion sur la soirée d'anniversaire de l'ARCJ
- Choix d'une marraine et/ou d'un parrain pour les prochaines années

### Cycle de conférences :

- 91 : Le travail et le sport (Montgeron, Paris-Jardin, Maison de banlieue et de l'architecture)
- 92 : Le genre (MUS de Suresnes, CAUE92)
- 93 : La mise en réseau des idées (Plaine Commune, CDT 93, CD93, ...)
- 93 : Autre sujet à développer avec les villes notamment ?
- 94 : Le lien avec le reste du territoire
- 95/93 : Les enfants (Argenteuil/Epinay)
- 78/94/92 : Caravane du paysage avec l'école de paysage et les CAUE (sur Champigny, Gennevilliers et la Normandie) : Qu'est-ce qui fait paysage ? Quels sont les enjeux de la réhabilitation ?
- 95/77 : Roissy Pays-de-France, Ecole d'urbanisme (à définir)

**Résidences artistiques en cités-jardins :** Un appel à projets artistiques en cité-jardin a été envoyé et diffusé largement (Réseaux sociaux, adhérents, fédérations de professionnels de l'art, lieux de résidence, ...).

**Soirée d'anniversaire de l'ARCJ :** La soirée d'anniversaire est encore à définir. Elle pourrait notamment comprendre le vernissage de l'exposition regroupant des créations artistiques du début d'année 2025. Cela peut également être un CA augmenté avec une soirée prévue comprenant un buffet.

### *[ÉCHANGES]*

A. TAÏBI : C'est important de faire une belle programmation pour les dix ans de l'association. Il faut que l'ensemble des élus des villes soient au courant du travail qui est mené sur leur territoire.

H. CHARRA-PONTILLO : Au regard du budget, je trouve cela étonnant que les villes ne soient pas sollicitées à l'inverse des bailleurs qui le sont.

C. LIEVIN : Il s'agit d'un évènement singulier par rapport à ceux qui ont pu être porté par l'association car il y a un vrai ancrage et travail avec les municipalités.

N. MAURIN-GAISNE : En effet, les villes vont devoir s'investir fortement dans ce projet via leurs services culturels, en accueillant les ateliers portés par les artistes et en co-organisant la programmation de rencontres. C'est pour cette raison, que dans un premier temps nous avons pensé à solliciter en premier les bailleurs. D'autant plus que Valloph Habitat et Seine-Saint-Denis Habitat peuvent bénéficier d'une exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour financer ce projet. Néanmoins, j'entends qu'il est important de

solliciter d'autres subventions. C'est pourquoi nous avons sollicité la Région Ile-de-France, la DRAC Ile-de-France et des fondations privées.

A. TAÏBI : Nous pouvons également demander une participation volontaire des villes entre 1000 et 1500€. Ce travail sera bénéfique sur le territoire et permettra aussi de distribuer les ouvrages aux habitants des quartiers des cités-jardins.

→ **Une lettre officielle accompagnée d'un dossier sera envoyé aux maires de chaque ville adhérente. Une sollicitation pour une participation volontaire des villes sera demandée.**

**Parrains/Marraines :** Comme il a été décidé lors de l'écriture du plan stratégique, pour ses 10 ans l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France a pour objectif d'obtenir un parrain et/ou une marraine, porte-parole de l'association pour les trois prochaines années.

### *[ÉCHANGES]*

A. TAÏBI : Il faudrait proposer des parrains/marraines qui n'ont pas eu de mandats électoraux afin de respecter la neutralité politique de l'association.

J-P LE GLOU : Il faut une personnalité scientifique d'avantage qu'un.e élu.e

H. CHARRA-PONTILLO : Cela peut aussi être un artiste comme un chanteur ou un acteur

P. TOUYA : Il faut une personnalité consensuelle sans être fade et qui aspire la sympathie. Il me semble que l'on ne peut pas trouver cette perle rare en fin de réunion et qu'il faut prendre le temps pour réfléchir au profil de la personne et aux missions que nous lui demanderions.

→ **Le parrain/marraine ne devra pas être une personnalité politique. Il faut encore réfléchir à cette question.**

## **B) Evolution des statuts**

### **Prise de parole de Sébastien JACQUOT, secrétaire de l'association**

Nous avons principalement procédé à une actualisation et un toilettage des statuts de l'association afin de les rendre plus intelligibles. Deux changements sont proposés pour répondre à deux questions : Comment faire de la place dans les instances aux nouveaux membres ? Quels types de membres pouvons-nous accueillir ?

Pour la première question, nous avons réfléchi à un renouvellement au tiers via un tirage au sort mais cela implique une organisation tous les ans et ne résout pas le fait que pendant trois ans cela sera les mêmes personnes qui siégeront. Nous proposons donc la création d'une liste de suppléants au Conseil d'Administration pour chaque collège, la liste sera classée. Ainsi, si un élu ne peut être présent, le premier suppléant pourra le remplacer et ainsi de suite.

Pour la seconde question, nous proposons d'ouvrir les candidatures pour le collège n°2 à des structures par exemples de l'Economie sociale et solidaire, comme des coopératives. Pour rappel, le collège n°1 (les membres de droit ayant une cité-jardin) reste majoritaire dans le CA.

Enfin, lors de la crise sanitaire, les élections du CA de l'association (tous les trois ans) se sont décalées par rapport aux élections municipales (tous les 6 ans). Nous vous proposons de réajuster le rythme soit en votant un CA lors de la prochaine Assemblée générale pour environ 1,5 an ; soit en votant lors de la prochaine AG pour un prolongement des membres du CA jusqu'aux prochaines élections municipales.

### *[ÉCHANGES]*

A. TAÏBI : La proposition de suppléantes est une très bonne condition pour rendre plus dynamique ce qui est fait au sein de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France. Concernant le renouvellement, il me semble plus simple de le repousser dans 18 mois, à savoir à la rentrée 2026.

J-P LE GLOU : Avec la question du renouvellement du CA, cela était le bon moment pour renouveler les statuts. Il nous faut encore travailler sur le règlement intérieur de l'association.

C. LIEVIN : Il faut que la modification des statuts soit validée en Assemblée Générale. Cela sera aussi l'occasion d'entériner la prolongation du conseil d'administration jusqu'aux prochaines élections municipales.

→ **Il faudra voter en AGE les nouveaux statuts de l'association et la prolongation du conseil d'administration jusqu'aux prochaines élections municipales.**

### C) Vie du Conseil d'Administration

**SURESNES** : Pour rappel, Valérie BETHOUART-DOLIQUE, vice-présidente de l'ARCJ a quitté le conseil municipal de Suresnes. Un élu remplaçant sera désigné lors du prochain conseil municipal de la ville de Suresnes, le 14 novembre 2024.

### D) Adhésions

**RAMBOUILLET** : Vendredi 13 septembre, Henrique RIBEIRO et Noémie MAURIN-GAISNE ont rencontré Catherine MOUFFLET (élue culture de Rambouillet), Madame Laetitia DECRAUZE (Directrice des Affaires Culturelles), Francine PERRIN (responsable du pôle patrimoine) et Aurore GAUTHIER (Chargée d'actions éducatives et culturelles).

**CAUE92** : Le CAUE92 souhaite adhérer à l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France, et ce dès 2024. Cette adhésion permettrait de renforcer la collaboration avec les CAUE d'Ile-de-France, pour rappel le CAUE 94 et le CAUE93 sont déjà adhérents de l'association.

⇒ **Les administrateur.rices ont approuvé à l'unanimité la candidature du CAUE92.**

**MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE** : Pour 2024, la Maison de banlieue et de l'architecture (collège n°2) n'a pas encore versé sa cotisation. Ayant un budget restreint, elle demande exceptionnellement que sa cotisation soit de 30€ en 2024 et non de 150€.

#### *[ÉCHANGES]*

B. POUVREAU : La Maison de banlieue a particulièrement des difficultés financières cette année. On peut à titre exceptionnel faire un geste pour 2024.

⇒ **Les administrateur.rices ont approuvé à l'unanimité le montant exceptionnel de la cotisation à 30€ en 2024 pour la Maison de banlieue et de l'architecture.**

*Le Conseil d'Administration s'est conclu par une présentation de Michel BONETTI, sociologue-urbaniste qui a publié l'ouvrage Gaetano : Histoire d'un immigré dans un village savoyard. Il s'agit de la cité-jardin de Chedde (Vallée de Chamonix, Haute Savoie) construite par l'architecte Henry Jacques Le Môme*